



CC du Pays Houdanais (C.C.P.H.) (Siren : 247800550)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Houdan
Arrondissement	Mantes-la-Jolie
Département	Yvelines
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	30/12/1997
Date d'effet	30/12/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Jacques MANSAT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	69 grande rue
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	78550 HOUDAN
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	29 510
-----------------------------	--------

Densité moyenne	100,74
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 36

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
78	Adainville (217800069)	774
78	Bazainville (217800481)	1 473
78	Boinvilliers (217800721)	296
78	Boissets (217800762)	259
78	Bourdonné (217800960)	512
28	Boutigny-Prouais (212800569)	1 815
78	Civry-la-Forêt (217801638)	351
78	Condé-sur-Vesgre (217801711)	1 186
78	Courgent (217801851)	400
78	Dammartin-en-Serve (217801927)	1 135
78	Dannemarie (217801943)	209
78	Flins-Neuve-Église (217802370)	159
28	Goussainville (200048783)	1 294
78	Grandchamp (217802834)	332
78	Gressey (217802859)	562
28	Havelu (212801930)	138
78	Houdan (217803105)	3 593
78	La Hauteville (217803022)	187
78	Le Tartre-Gaudran (217806066)	34
78	Longnes (217803469)	1 464
78	Maulette (217803816)	910
78	Mondreville (217804137)	410
78	Montchauvet (217804178)	280
78	Mulcent (217804392)	109
78	Orgerus (217804657)	2 330
78	Orvilliers (217804749)	789
78	Osmoy (217804756)	364
78	Prunay-le-Temple (217805050)	446
78	Richebourg (217805209)	1 529
78	Rosay (217805308)	362
28	Saint-Lubin-de-la-Haye (212803472)	983
78	Saint-Martin-des-Champs (217805654)	322
78	Septeuil (217805910)	2 364
78	Tacoignières (217806058)	1 053
78	Tilly (217806181)	547
78	Villette (217806777)	539

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- Autres actions environnementales

constitution et gestion d'un système d'information géographique à partir de la banque de donnée de voirie de la CCPH
aménagement des chemins ruraux qui seront reconnus d'intérêt communautaire. maîtrise des ruissellements et lutte contre les inondations, pour les actions reconnues d'intérêt communautaire, à partir du 1er janvier 2005: « Toutes actions d'informations, de sensibilisation, de formation et à caractère pédagogique sur le territoire communautaire, conjointement ou non avec les communes ; La restauration, l'entretien et la protection des cours d'eau (lits, berges et ouvrages de régulation hydrauliques des cours d'eau naturels à débit permanent tels que portés sur les cartes IGN série bleue échelle 1 : 25 000, référencée 2114 est, 2114 ouest, 2115 est, 2115 ouest, et à l'exception des plans d'eau récréatifs créés sur le lit ou en dérivation des cours d'eau), afin de préserver leur qualité d'exutoire naturel des eaux de ruissellement, de valoriser la diversité de la faune et de la flore, et de soutenir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti public lié aux cours d'eau ; La conception, la construction et l'entretien des ouvrages de régulation des débits de ruissellement et ceux visant à limiter le phénomène d'érosion en vue de la protection des biens immobiliers et de la voirie communautaire (la liste des ouvrages concernés est annexée aux statuts de la CCPH), ainsi que toute action à statut expérimental visant à la maîtrise des ruissellements et à la lutte contre les inondations ».

Sanitaires et social

- Action sociale

soutien à l'ensemble du secteur associatif à l'exception des associations syndicales, politiques, religieuses, patriotiques et associations de parents d'élèves, à partir du 1er janvier 2005: appui logistique (prêt matériel, mise à dispositi de photocopieurs, mise à disposition de locaux pour réunions, archivages et secrétariat...) appui administratif (confection des feuilles de paie, rédaction de documents etc... aide à la promotion (actions de communication, forum" ssociations")

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

création d'un centre intercommunal d'action sociale gérant le centre de santé (dispensaire) de l'hôpital de Houdan

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités péri-scolaires

développement, mise en place et coordination des différentes actions en direction des jeunes en dehors du temps scolaire (à l'exception des garderies et de la restauration scolaire) centres de loisirs sans hébergement

- Activités sportives

Compétence sportive et culturelle dès le 1er septembre 2005: le football la pratique musicale et le chant qui seront reconnus d'intérêt communautaire et les écoles de musique, la pratique de la danse qui sera reconnue d'intérêt communautaire et les écoles de danse, la gymnastique sportive et rythmique compétitive. intérêt communautaire est reconnu pour une structure dont le siège est situé dans une des mairies des communes membres de la CC, les statuts ont été déposés depuis au moins cinq ans et 70% des adhérents résident dans les communes membres de la CC

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

création, réalisation et gestion de zones d'activités industrielles, artianales, tertiaires ou mixtes (équipements publics, habitat et activistés) reconnues d'intérêt communautaire et études des zones à vocation économique des documents d'urbanisme communaux.

- Organisation des transports non urbains <i>mise en place d'un transport à la demande</i>
- Etudes et programmation <i>élaboration de toute étude d'intérêt général sur l'aménagement de l'espace: charte paysagère et charte de protection des espaces naturels sensibles.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Mise en œuvre de la politique communautaire définie dans le cadre du Programme Local de l'Habitat. Soutien à la réalisation de tout nouveau logement social créé sur le territoire communautaire. Participation financière ou technique à la réalisation d'opérations comportant au moins 10 logements dont 20% de logements aidés (liés à des conditions de ressources). Mise en œuvre d'une politique foncière liée aux opérations précitées. Octroi de garanties d'emprunts pour les nouveaux logements sociaux. Mise en œuvre des opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH ou PIG). Participation à l'étude ou à la réalisation de logements spécifiques. Création et gestion d'un observatoire de l'habitat, de la demande et du foncier.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>coopération décentralisée: toute opération d'échange, de coopération entre la CCPH et d'autres collectivités locales en France et à l'étranger. compétence "petite enfance". La définition de l'intérêt communautaire de la compétence « aménagement des chemins ruraux » est la suivante : « Sont reconnus d'intérêt communautaire, les chemins ruraux qui assurent une liaison entre les villages de la CCPH et permettront de constituer un réseau de cheminements doux visant à favoriser l'accès aux équipements publics et à promouvoir le tourisme et le patrimoine sur le Pays Houdanais. Ils sont identifiés sur la carte jointe ». Compétence" réalisation ou aide à la réalisation de manifestations et d'événements d'intérêt communautaire" : pour manifestations ou événements reliés à une compétence communautaire ou lorsque leur envergure territoriale couvre au moins 3 communes de la CCPH ou associe plusieurs acteurs du pays houdanais.(intérêt défini par arrêté le 6 avril 2012) depuis le 1er juillet 1998, l'achat des fournitures scolaires et des petits équipements éducatifs pour les écoles publiques maternelles et primaires.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
28	Syndicat mixte ouvert Eure et Loir Numérique (200033942)	SM ouvert	340 831
28	SMICA (SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DU CANTON D'ANET (200047603)	SM fermé	23 269
28	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT D'ELEVES DE DREUX (252801741)	SM fermé	10 109
78	S I DE TRANSPORTS SCOLAIRES DE MANTES MAULE SEPTEUIL (200037257)	SM fermé	126 979
78	Syndicat Mixte de la Vaucoeurs Aval (SRVA) (200038578)	SM fermé	50 936
78	SI Aménagement rural de la région d'Arnouville les Mantes (200039139)	SM fermé	34 619
78	SI de Transport et d'Equipeemnt de la région de Rambouillet (200052942)	SM fermé	91 868

78	Yvelines numériques (200062248)	SM ouvert	986 228
78	S I D'EVACUATION ET D'ELIMINATION DES DECHETS DE L'OUEST YVELINES (S.I.E.E.D.) (257800300)	SM fermé	68 144
28	SYNDICAT MIXTE D AMENAGEMENT FONCIER D EURE ET LOIR (200004588)	SM ouvert	167 868
78	S I V O M DE LA REGION DE HOUDAN (247800469)	SM fermé	33 805
78	SI AMENAGEMENT RURAL DE LA REGION DE TILLY (200044725)	SM fermé	30 121
78	SI du BASSIN DU HAUT OPTON (200038719)	SM fermé	30 370

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)